

REGLEMENTATION du BOISEMENT
 (Application de l'article 52-1 du code rural)

Délimitation des zones soumises à réglementation

Legende

Périmètre des zones soumises à réglementation



Périmètre des zones non soumises à réglementation



Plan approuvé par la Commission Communale
 dans sa séance du 11.11.66

Le Président

Le Secrétaire

Déposé du 28.11.66 ou 27.12.66

P. Le Moine

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 13 FEVRIER 1967

A Gisors le 13 FEVRIER 1967

Pour le Maire de Gisors
 Le Secrétaire Général

23.
 PLAN CADASTRAL
 DE LA VILLE D'ABUSSON

par J.F.A. Charrier

